

## **Bourses d'études et de recherche en santé des femmes de l'Ontario**

### **Renseignements sur le renouvellement**

Toute personne détenant à l'heure actuelle une Bourse d'étude et de recherche en santé des femmes de l'Ontario peut demander un renouvellement du prix pour l'année 2018-19. Les conditions d'éligibilité pour un renouvellement varient selon le niveau du prix d'origine.

#### **Prix de maîtrise**

Le détenteur d'un prix de maîtrise peut demander un renouvellement si le prix actuel était le premier qu'il ou elle détenait et :

- continuera à être inscrit(e) à temps plein dans un programme de maîtrise dans une université de l'Ontario à l'automne de 2018-19;
- continuera, pendant le renouvellement d'un an, à rester inscrit(e) à temps plein dans un programme de maîtrise et ne pas dépasser le sixième terme d'étude dans le programme; et
- continue à faire de bons progrès en vue de l'achèvement des exigences d'un prix de maîtrise durant l'année 2017-18.

#### **Prix de doctorat**

Le détenteur d'un prix de doctorat peut demander jusqu'à deux renouvellements à condition :

- qu'il/elle continuera à être inscrit(e) dans un programme de doctorat dans une université de l'Ontario au terme d'automne de 2018-19;
- qu'il/elle, au cours du renouvellement d'une année, restera inscrit(e) à temps plein dans un programme de doctorat et ne pas dépasser le 15<sup>e</sup> terme d'étude du programme; et
- continue à faire de bons progrès en vue de l'achèvement des exigences d'un prix de doctorat durant l'année 2017-18.

#### **Prix postdoctoral**

Le détenteur d'un prix postdoctoral peut demander jusqu'à deux renouvellements à condition :

- qu'il/elle soit engagé/e en recherche à plein temps dans une université de l'Ontario au cours du terme d'automne de 2018-19;
- qu'il/elle, au cours d'un renouvellement d'une année, reste engagé/e à temps plein dans la recherche; et
- fait de bons progrès dans le programme de recherche.

#### **Procédure de demande**

Des formulaires de renouvellement sont disponibles à <http://cou.on.ca/about/awards/ontario-womens-health-scholars/>, ou par l'entremise des bureaux des doyens d'étude supérieure dans les universités de l'Ontario. Une demande complète nécessite :

- une nouvelle formule de demande complétée par le demandeur ;
- une déclaration de recherche ne dépassant pas 750 mots, rédigée par le demandeur et décrivant:
  - le progrès à ce jour relativement à la recherche appuyée par le prix actuel ;
  - le progrès attendu pendant la dernière période du prix actuel ; et
  - la recherche à être entreprise pendant la période du prix renouvelé
- un sommaire à caractère non-technique d'une déclaration de recherche ne dépassant pas 300 mots, rédigée par le demandeur ;
- une lettre confidentielle d'évaluation qui examine de façon critique la recherche, telle qu'elle est décrite dans le document de recherche.

La lettre confidentielle d'évaluation devrait être rédigée par le superviseur du demandeur (ou, dans le cas d'un/e étudiant/e de maîtrise qui n'a pas de superviseur, un membre du corps professoral de l'université que fréquente le demandeur et qui est familier du travail de l'étudiant/e). Le demandeur doit demander à l'assesseur de transmettre l'évaluation par voie électronique. La lettre ne doit pas être adressée au demandeur, mais directement au doyen des Études supérieures de l'université qui parraine le/la candidat/e (c'est à dire l'université à laquelle le demandeur sera un/une étudiante ou un candidat postdoctoral durant la période d'étude appuyée par prix si la demande est réussie). La demande pour la pour la réception des demandes par le doyen est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2017. À la même date le demandeur doit soumettre électroniquement au Doyen les derniers éléments du document de sa demande.

Il est de la responsabilité du Doyen de soumettre le document complet de la demande, qui devrait être acheminée électroniquement à [ExecDirectorQA@cou.on.ca](mailto:ExecDirectorQA@cou.on.ca) au plus tard le 31<sup>er</sup> janvier 2018. Le doyen responsable est également tenu de certifier, par écrit, l'éligibilité du demandeur et d'indiquer pour n'importe demandeur pour un prix de maîtrise ou de doctorat, dans quel terme de son programme le demandeur sera au début du prix renouvelé.

Pour s'enquérir d'un renouvellement d'un Prix de Bourse d'étude et de recherche en santé des femmes, adresser un courriel à [ExecDirectorQA@cou.on.ca](mailto:ExecDirectorQA@cou.on.ca), ou appeler au 416-979-2165, poste 235.